



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 58431

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les difficultés rencontrées par certaines personnes pour le calcul de leur retraite complémentaire. En effet, il semblerait que les périodes militaires de longue durée ne puissent être comptabilisées dans le récapitulatif de carrière. Aussi il souhaiterait savoir ce qu'entend faire le Gouvernement pour pallier cette difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Yves Jégo](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58431

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 février 2005, page 1863